

Atelier Municipal d'Arts Plastiques 2022-2023

Vous avez ou votre enfant a déjà participé à l'Atelier Municipal d'Arts Plastiques l'an passé, nous vous rappelons que vous devez **vous inscrire** ou **faire inscrire** votre enfant auprès du service RELATIONS AVEC LES FAMILLES à la Cité Administrative avant de participer aux cours.

Avec nos remerciements